

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Directive 91/155/CEE

APRETAMINE SGR

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	APRETAMINE SGR
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France) Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Condensat aliphatique cationique en solution aqueuse

Symbole : Xi – Irritant
Phrases R 38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Xi - Irritant
R 38 : Irritant pour la peau

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation :	Non applicable
Contact avec la peau :	Rincer à l'eau courante
Contact avec les yeux :	rincer à l'eau courante pendant 10 minutes . Si nécessaire, consulter un spécialiste.
Ingestion : consulter	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens appropriés : Mousse, poudre extinctrice, anhydride carbonique, eau pulvérisée.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle : Eviter le contact avec la peau et les yeux

Protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout

Méthode de nettoyage : Endiguer le produit avec une matière absorbante (sable, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Pas de risque connu

Stockage : Maintenir les emballages fermés hermétiquement. Stocker le produit à température ambiante, à l'abri du gel.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle : Protection des mains : Gants
Protection des yeux : lunettes étanches

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide épais

Couleur : Blanchâtre

Odeur : Légère à nulle

PH : 4 – 5 en solution 1/10

Point éclair : > 100°C

Masse volumique : 0.98 environ à 20°C

Solubilité : Soluble en toute proportion dans l'eau

Viscosité : Non déterminé (produit thixotrope)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Matières à éviter : Aucune dans les conditions normales d'emploi

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucun effet néfaste pour la santé n'a été noté.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Environnement aquatique : Pas de données concernant ce produit

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Incinération dans un centre agréé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les arrêtés des 10 Octobre 1983 et 21 Février 1990 en application des directives CEE n° 67-548 et 88-379.

Symbole de danger : Xi – Irritant

Phrases R : R 38 : Irritant pour la peau

Phrases S : S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S 28 : Après contact avec la peau, se laver abondamment avec de l'eau
S 37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

Prescriptions nationales : Substances dangereuses.

Code du travail :
- articles L 231-6 et 7
- articles R 231-51 à 58-2 (prévention du risque chimique)

Arrêté du 10/10/83 (J.O du 21/1/84) modifié (étiquetage).
Voir fascicule spécial n°90/1 bis du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

N° de version : 0001

Date de révision : 1.08.1999